

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-M-429-1
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-M-429
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 30 juin 2026, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2026-M-429-1 modifiant le règlement numéro 2026-M-429 sur la tarification des services municipaux.

Le présent règlement a pour objet :

- Modifier l'annexe E – Service de la planification du territoire et du développement durable
- Modifier l'annexe H – Service de la transition écologique

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la page « Séances du conseil municipal » <https://vsadm.ca/notre-ville/seances-conseil-municipal/>, à la section « Documents relatifs à la séance », à l'onglet « 2026 », séance « 30 juin 2026 – Ville » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} juillet 2026.

Original signé

Anny Després, greffière adjointe